

TICE en mathématiques : L'opinion de l'I.G.

Quelles sont les ressources numériques conseillées en mathématiques? Comment concrètement les utiliser de manière efficace? Comment gérer les inégalités entre les établissements, entre les régions? Ce sont quelques-unes des questions que *Tangente Éducation* est allé poser à Jacques Moisan, doyen de l'Inspection Générale de mathématiques.

Les équipes d'enseignants qui se sont approprié les ressources l'ont fait avec une grande imagination et un sens aigu de l'invention.



Jacques Moisan : « La meilleure solution est d'avoir une salle informatique permettant d'accueillir une classe entière, une moitié derrière un poste informatique et l'autre à une table traditionnelle, dans une posture papier-crayon, avec échange des élèves éventuellement pendant la séance. Lorsqu'on nous consulte pour l'équipement d'une salle informatique, c'est la solution que nous recommandons. Malheureusement tous les établissements ne disposent pas de salle de ce type et, dans ce cas, la solution est que la moitié de la classe qui n'est pas dans la salle informatique ait un autre type d'activité mathématique ».

Jacques Moisan : Pour que le système fonctionne, il faut que trois facteurs soient réunis:

- Un équipement convenable en matériel et logiciel, de plus en plus généralisé en lycées, encore insuffisant en collèges. Auprès des collègues de collèges, il faut faire passer un message: faites des projets, persuadez le chef d'établissement de les porter, et vous aurez le matériel et les logiciels que vous souhaitez!
- Une « locomotive », homme ressource à qui il est possible, dans certains cas, d'attribuer une décharge
- Une bonne formation des enseignants

Cette dernière peut être assurée sous forme de stages, en local ou sur site, organisés par les académies, mais aussi grâce à des documents d'accompagnement fournis par les IPR, les éditeurs, les sites Internet de mutualisation d'activités, ...

Sans ces conditions, les efforts sont vains. On voit encore couramment lors des inspections, des établissements entiers où les activités informatiques ne sont pas mises en œuvre, malgré la présence de matériel. Conséquence: une partie du programme n'est pas enseignée. J'ai encore en mémoire ce lycée réputé pour son équipement de 200 machines, incapable de faire fonctionner plus d'une salle informatique pour l'ensemble des disciplines générales. Nous préconisons pour notre part, dans un établissement de taille moyenne, la valeur d'une salle informatique à temps plein dédiée aux mathématiques.